DECAP 400 SO

DECAPANT Façade GELIFIE

FORMULE SPECIALE DECAPAGE EN PROFONDEUR

Biodégradable. Application possible à l'airless.
Déchêts issus du décapage non dangereux (D.I.B.).
Permet sous certaines conditions d'éviter le rinçage.

DESCRIPTION

DECAP 400 SO est un décapant façade biodégradable pour R.P.E., revêtement d'imperméabilisation, films minces ..., de faible odeur, non dangereux et non inflammable.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Non dangereux pour la santé :
  - Non inflammable : point éclair > 99°C
  - Non étiquetable, ne contient pas de matières dangereuses selon CLP
  - Ne nécessite aucun contrôle de l'exposition car les matières premières n'ont pas de VME/VLE (valeur moyenne et limite d'exposition)
  - Classement selon la Fédération Française du Bâtiment : A
- Non dangereux pour l'environnement :
  - Facilement biodégradable : > 99% après 28 jours OECD 301
  - Les déchets issus du décapage sont considérés comme des déchets d'activité économique non dangereux ou déchets Industriels banals (D.I.B.)
- Caractéristiques physico-chimiques
  - Aspect gélifié vert
  - Densité : 1,08 +/- 0,02
  - Ph neutre
  - Mécanisable

PROPRIÉTÉS

- Permet une application verticale sans coulure
- Décape en profondeur la plupart des peintures bâtiment organiques mono composant, crépis, RPE, RSE, ITE ...
- Particulièrement adapté au décapage des revêtements d'imperméabilisation I3 et I4.
- Utilisable dans des zones faiblement ventilées (courettes intérieures, couloirs, utilisation d'échafaudage bâché ...)
- Applicable avec un matériel de projection adapté (type airless)
- Temps ouvert très important permettant l'élimination des résidus , même 72 heures après l'application du décapant
- Ne noircit pas le bois et n'attaque pas le verre.

MODE D'EMPLOI

DECAP 400 SO s'utilise en couche épaisse à l'aide d'une brosse en matière végétale ou de tout matériel de projection adapté (type airless).
Sur les façades R.P.E. et R.S.E. : laisser agir 4 à 24 heures, et jusqu'à 72 heure, en fonction de la charge et la nature du revêtement. Les temps d'action varient en fonction des conditions météorologiques (vent, températures ...)
Gratter avec une spatule ou un scraper puis laver à l'eau chaude ou froide avec un nettoyeur haute pression (minimum 120 bars - débit d'eau : 800 litres/heure)
Dans certains cas ce rinçage n'est pas nécessaire (consulter notre service technique).
Ce travail doit être réalisé dans les règles de l'art.

RENDEMENT

400 g à 800 g / m² suivant la nature du revêtement à décaper

PRÉCAUTIONS ET PROTECTIONS

- Ne pas appliquer par des températures inférieures à 5°C
- Porter des gants, des lunettes et des vêtements de protection appropriés
- Éviter le contact avec les yeux et la peau

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Étiquetage européen
Produit non réglementé
Consulter le fiche de données de sécurité

CONDITIONNEMENT

5 litres et 20 litres

STOCKAGE

Il est recommandé de stocker le **DECAP 400 SO** à l'abri de la chaleur, dans un endroit tempéré

Les indications figurant sur la préente fiche technique sont le résultat d'essais menés avec le plus grand souci d'objectivité. Il ne peut cependant en découler de granatie implicite ou formelle. Il est en outre indispensable de procéder à des essais préalables.

Version n°11 du 21/07/2014

D.P.E.
Z.A. du Gifard 3
B.P. 58
35410 DOMLOUP
Tél. 02 99 37 79 00
Fax. 02 99 37 70 62
accueil@dpe.fr
dpe.fr

DECAP *DECAPANT Façade GELIFIE*

400SO

FORMULE SPECIALE
DECAPAGE EN PROFONDEUR

Biodégradable. Application possible à l'airless.
Déchêts issus du décapage
non dangereux (D.I.B.).
Permet sous certaines conditions
d'éviter le rinçage.

Conformément aux directives 67/548/CEE. 1999/45/CE et leurs adaptations.

NOTICE D'HYGIENE ET SECURITE

PROTECTION INDIVIDUELLE OBLIGATOIRE

Utiliser des gants de protection appropriés résistants aux agents chimiques conformes à la norme NF EN374. Type de gants conseillés contre les projections accidentelles : ANSELL 37665. Type de gants conseillés en cas de contact prolongé : BUTOJECT 898. Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquide. Avant toute manipulation, il est nécessaire de porter des lunettes à protection latérale conformes à la norme NF EN166.

Il est recommandé aux porteurs de lentilles de contact d'utiliser des verres correcteurs lors des travaux où ils peuvent être exposés à des vapeurs irritantes.

MANIPULATION STOCKAGE

- Conserver le récipient bien fermé, dans un endroit sec et bien ventilé.
- Toujours conserver dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.
- Ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer pendant la manipulation.

RISQUE

- Ce produit n'est pas considéré comme inflammable ou facilement inflammable (Pt éclair > 61°C).
- Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement.

BIODEGRADABILITE

Biodégradabilité > 99% après 28 jours OECD 301.

DECHETS ISSUS DU DECAPAGE

Déchets d'activité économique non dangereux selon le code de l'environnement R 541-8 décret n° 2011-828 du 11 juillet 2011 (DIB).

PREMIERS SOINS

- NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.
- CONTACT AVEC LES YEUX ET LA PEAU : Laver abondamment avec de l'eau douce et propre. S'il apparaît une douleur, une rougeur ou une gêne visuelle, consulter un médecin
- INGESTION : Ne pas faire vomir et appeler un médecin / lui montrer l'étiquette.
- CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
- Numéro **APPEL URGENCE** : 01 45 42 59 59 (C.A.P.) / Centre **15**

INCENDIE

- Utiliser des extincteurs à poudre ABC ou BC
- Utiliser des mousses polaires.
- Utiliser de l'eau, seulement, pour refroidir les récipients exposés au feu.
- Ne pas utiliser d'eau pour éteindre le feu.
- Empêcher les eaux d'extinction de pénétrer dans les égouts et les cours d'eau.

EPANDAGE

- Eliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux.
- Eponger avec un matériau absorbant l'huile.
- Ne pas déverser les résidus dans les cours d'eau.

D.P.E.
Z.A. du Gifard 3
B.P. 58
35410 DOMLOUP
Tél. 02 99 37 79 00
Fax. 02 99 37 70 62
accueil@dpe.fr
dpe.fr